



25.04.2000

**POUR L'ENVIRONNEMENT
ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

**LE CIVISME DES TEMPS FUTURS
CE QUI A CHANGE AU XX^{ème} SIECLE,
CE QUI POURRAIT CHANGER AU XXI^{ème} SIECLE**

par SERGE ANTOINE

Le civisme n'est pas une vertu du Saint Esprit; il dépend très largement du terrain sur lequel il s'exerce et des facilités sociétales que l'on donne à son exercice. Le civisme de la nature, celui de l'environnement ou du développement durable, évoluent donc. On ne compare pas ceux de l'aube du XX^{ème} à ceux de la fin de ce siècle. Auront-t-il encore des rapports avec celui du XXI^{ème} siècle dans lequel nous entrons ? Le diagnostic ici est plus difficile.

I - RETROSPECTIVE DU CIVISME : 1900-1999

Avant d'analyser les changements de comportements intervenus au cours de notre siècle, il faut donc analyser d'abord les faits eux-mêmes qui constituent les racines du civisme. Il n'y a pas de culture sans sol. Il n'y a pas de vertu ou de civisme en soi.

Nous le ferons ici très brièvement, compte tenu de l'étendue du sujet mais aussi compte tenu du fait que l'analyse devrait être modulée selon les régions du monde, voire selon les pays. Je n'insisterai donc ici que sur quelques grandes évolutions qui ont sous-tendu un peu partout, depuis un siècle, le comportement "environnemental". Je n'en choisirai que quatre :

- Le premier, évident, est la démographie qui a décollé avant 1950 et qui a véritablement explosé depuis un demi-siècle. La population du monde était, en 1950, comprise entre 2.8 et 3 milliards; elle est aujourd'hui de plus de 6 milliards, soit le double, et, plus encore que les chiffres absolus qui ont peu de sens, ce sont les rythmes de croissance qui posent les problèmes les plus criants : Ils sous-tendent des civismes très différents quant à la maîtrise de la démographie, de l'aménagement des territoires et de l'environnement.

- L'urbanisation est une autre caractéristique forte du siècle qui vient de s'écouler ; 1.5 milliards de citadins en 1950; 3.4 en l'an 2000, soit, là encore, plus qu'un doublement. La première vertu consiste ici à rappeler, qu'il n'y a pas un modèle général et que l'Inde, par exemple, résiste efficacement et que la dérivée est souvent plus importante que le chiffre absolu; pensons, par exemple, à la ville d'Istanbul dont la population croît chaque année de 400 000 habitants! Le civisme dans la "cité" n'est pas le même avec une petite ville calme et avec une métropole qui explose.

- Autre caractéristique du siècle écoulé : la phase terminale de la dominante industrielle. Les industries, nées à la fin du XVIII^{ème} siècle avec les manufactures et qui ont été le fer de lance du XIX^{ème} siècle, ont encore été la clef de tout le XX^{ème} siècle avec une forte croissance de la population salariée. Puis s'est amorcée une grande dissémination dans le monde. Cette poussée de l'industrie et de la population que l'on appelait "secondaire" se ralentit maintenant ; aux Etats-Unis par exemple deux emplois sur trois viennent du secteur "tertiaire", du commerce, des services, et maintenant, de plus en plus, de la communication.

● Enfin les prélèvements sur le milieu naturel ont été substantiels; les atteintes à la forêt amazonienne, indonésienne ou africaine ⁽¹⁾ sont des exemples encore très actuels de l'indifférence donnée au renouvellement ou à la bio diversité. Les prélèvements sur l'eau ont été importants; depuis 1900, la consommation d'eau s'est accrue de 6 fois. Tout cela est dû à la démographie, à une certaine amélioration du cadre de vie mais aussi aux modes d'exploitation agricole. L'air enfin est un milieu naturel dont on ne s'occupait pas en 1900 : il devient un véritable souci collectif. Le civisme porte de plus en plus sur ce que l'on appelait autrefois les "res nullius".

*

* *

Plus importants sans doute que les faits eux-mêmes, sont les changements dans les comportements du grand public, précédés par quelques pionniers qui ont devancé ⁽²⁾ les changements de prise de conscience.

● Le premier changement vient du fait que bien des dimensions de la prise de conscience sont aujourd'hui possibles grâce aux instruments de mesure qui sont à notre disposition.

L'infiniment petit a reculé ses frontières de plus de mille fois; l'observation génétique était, au début du siècle, pratiquement inexistante; l'épidémiologie commence seulement aujourd'hui à produire des statistiques fiables ; la télédétection et les technologies de l'espace ont ouvert des champs de réflexion et donc de civisme qui, sans cela, seraient encore hors du terrain d'appréhension. Les phénomènes de réchauffement, l'équilibre de l'ozone qui menace notre planète étaient encore presque inaperçus au moment où, dans les années 70, se créaient les premiers ministères de l'environnement. Tout cela est très important. Comment générer un civisme pour la santé si on ne sait pas qu'on est malade!

Ces instruments de mesure extrêmement fins révèlent ce que des pionniers avaient pressenti. Je ne résiste pas ici à citer Charles Fourier qui, en 1835, écrivait déjà sur le réchauffement des climats : " Lorsque le genre humain aura exploité le globe jusqu'au-delà des soixante degrés nord, la température de la planète sera considérablement adoucie et régularisée; Depuis les soixante degrés jusqu'au pôle, la chaleur ira en augmentant, de sorte que le point polaire jouira à peu près de la température d'Andalousie et de Sicile. A cette époque le globe entier sera mis en culture, ce qui causera un adoucissement de cinq à six degrés, et même douze, dans les latitudes encore incultes, comme la Sibérie et le Haut-Canada." Mais alors il était presque seul à le dire.

● La deuxième changement de comportement, à mon avis, suit le développement de ce que l'on appelle "la mondialisation". On n'en parle que depuis quelques années mais le mouvement est amorcé depuis bien plus longtemps. Les botanistes et les explorateurs l'avaient, pour la nature, perçu depuis le XVIII^e siècle ⁽³⁾. Tout a changé, pour l'environnement, avec la Conférence de Stockholm en 1972 et celle de Rio de Janeiro - Planète Terre - en 1992 où se rendirent plus de 150 chefs d'Etat et de gouvernement. Les devises "une seule terre" et "la terre entre nos mains" sont maintenant gravées dans toutes les mentalités. Y est pour beaucoup la réalité de l'effet de serre, le trou d'ozone (convention de Montréal de 1987 sur les CFC), la fonte des glaces du pôle ou encore les problèmes communs de toutes les villes de par le monde.

(1) Mais comme, je l'ai dit en liminaire, il faut différencier le regard géographique; la forêt en France occupait en 1800, 18 % du territoire, elle en occupe aujourd'hui ; 27 %.

(2) Cf Serge Antoine, André Yana, J.B de Vilmorin : " Ecrits francophones et environnement 1548-1996", 2 volumes Ed. Entente. 1996

(3) Humboldt par exemple

Cette dimension de la planète suscite des actions universelles et se décline dans un langage de plus en plus commun des politiques, des diplomates ou des chefs d'entreprise.

Une culture universelle est en train de naître. En même temps commencent à apparaître des échelles régionales démultiplicatrices de celle de la planète : le Pacifique, l'Alena, la Méditerranée ...

Là encore saluons les pionniers : " Il faut que les grandes nations s'entendent pour substituer à cet état de civilisation, où l'homme, plus réfléchi, ne gaspille plus ses biens, dans un monde où il ne se nuise plus à lui-même. Il faut que la France , l'Angleterre, les Etats-Unis, proposent aux autres nations et les décident à promulguer, toutes ensemble, un droit de la mer. " ⁽²⁾

● Troisième dimension, à mon avis décisive pour les changements de comportements. : les actions préventives ou curatives, qui, même si elles paraissent encore, aujourd'hui, en dessous du niveau de réponse significative, sont un élément important pour l'encouragement au civisme. Le civisme du vœu peut être pris en relai par un civisme réaliste, un civisme de l'action.

A l'échelle mondiale c'est, par exemple, une réelle victoire que d'avoir vu une législation universelle se préparer en à peine trois ans, et s'adopter à Montréal pour les CFC; la progression est significative pour les océans, les déchets toxiques, la protection de certains sites fragiles ou le "patrimoine mondial", inventé en 1972.

A l'échelle régionale, les législations prennent corps et c'est un mérite pour l'Europe d'avoir produit et édicté de nombreuses normes dès 1970, alors que le traité de Rome de 1957 n'avait pas même mentionné l'environnement dans le champ de compétence communautaire.

Mais c'est à l'échelle nationale que les progrès ont été les plus significatifs même s'ils sont très contrastés de pays à pays et que les pays en développement aient longtemps considéré (et considèrent encore) que l'environnement vient après d'autres priorités. Depuis 1971, date à laquelle la France s'est dotée du premier ministère au monde ayant l'environnement

pour attribution, presque tous les pays ont maintenant des ministères et des administrations spécialisées.

On peut, à juste titre, trouver que leurs pouvoirs sont parfois minces. Pourtant les actions que l'on appelle des "réponses" commencent à se mesurer. Ainsi depuis 1960, la superficie des zones protégées dans le monde a été multipliée par 7. Depuis 1960, dans les pays développés, les stations d'épuration ont été multipliées par 4 ou 5 (en France, mais aussi, par exemple, en Tunisie, le taux d'épuration est passé de 20% à 75%). Le civisme peut se nourrir de l'action.

● Ce qui a changé aussi en profondeur au XX^e siècle, c'est le champ du regard. En cinquante ans, de 1950 à 2000, les trois mots clés qui sont la nature, l'environnement et, nouveau né du sommet de Rio en 1992, "le développement durable" ont été déclinés tour à tour. L'un a relayé l'autre sans, bien entendu, s'y substituer.

(2) Jules Michelet qui en 1861 évoque déjà la surexploitation de la pêche et la perte de qualité des océans.



Les fragilités de la nature et les atteintes qui lui sont faites, la conscience de ce qu'elle est pour la planète sont anciennes (Cf l'Antiquité grecque) mais toujours actuelles. Personne ne démentira aujourd'hui le cri d'Henry David Thoreau, le poète américain (1837-1861) : "Je n'aimerais pas qu'un demi-dieu eût les plus belles étoiles. Je voudrais connaître un ciel, une terre intacts. Des arbres, des animaux, des poissons et des oiseaux, les plus grands ont disparu. Qui sait si les cours d'eau n'ont pas rétréci ? "

Les craintes sont toujours là, avec par exemple la destruction des forêts tropicales (entre 1970 et 1990, 17 millions d'hectares de forêts ont, chaque année, disparu) la fragilisation des océans, la désertification (chaque année se perd, l'étendue de la moitié d'une France). Les satellites nous donnent maintenant la mesure, en temps réel, des risques du monde. La brisure de la couche d'ozone est encore discutée mais réelle et le réchauffement est maintenant une certitude etc...

Depuis un siècle, l'humanité est-elle pour autant devenue plus consciente? Rappelons nous, ici encore, la solitude des premiers pionniers, il n'y a pas si longtemps. En 1923, lorsque, par exemple, Paul Sarrazin, premier président de la Ligue Suisse pour la protection de la Nature, lançait un appel pour la création de réserves et de parcs, il était un peu seul. Depuis les choses ont bougé, même dans les pays insoucians comme le nôtre. Dès 1924, en France une poignée de courageux créaient la réserve de la Camargue. Rattrapant un peu son retard d'un siècle sur les Américains (Yellowstone, 1870) et même sur l'Europe (le premier parc européen, en Slovénie, date de 1927), la France s'est lancée dans une protection, certes moins absolue mais plus contractuelle (avec les parcs régionaux par exemple); entre 15 et 20 % des territoires des pays européens font aujourd'hui l'objet d'une protection. Est-elle suffisante ? En un demi-siècle la France a perdu le tiers de ses zones humides.

Autre changement : la vie associative s'est, depuis les trente dernières années, fortement développée; la loi de 1901 avait créé un cadre; pour l'environnement, les associations, en 1950, n'étaient qu'une poignée, souvent des "sociétés savantes". Depuis, dans le monde, le mouvement associatif, même s'il est tiraillé entre la science, l'observation et l'action, a fait des bonds depuis la Conférence de Stockholm; en 1972, les ONG étaient plus rares que les jeunes enthousiastes.

Quant aux perceptions, on constate des modifications dans les références à la Nature de toujours. Enracinée dans la proximité, la Nature vécue était encore celle des habitants d'origine rurale ou paysanne. Ce n'est plus celle citadins ou des résidents secondaires. La Nature n'est plus le mystérieux pour lequel des éducateurs, comme Freinet ou Decroly, ont consacré leur vie. La Nature, en trente ans, a réduit son intimité. Elle s'est domestiquée.

La Nature médiatisée, elle, a gagné du terrain pour le meilleur et pour le pire : la télévision y est pour beaucoup. La Nature mondialisée est passée au niveau de la conscience publique. "A présent, disait déjà Montesquieu, en 1728, que l'Univers ne compose presque qu'une nation..." Mais, dans le même moment où la nature perd ses racines et cultive son mythe, le réalisme gagne, lui aussi, du terrain. On évite même, chez les responsables, de parler de "naturel" pour des espaces protégés tels que les parcs naturels ou régionaux. On affirme que l'intervention humaine pour l'équilibre ou la gestion est de plus en plus déterminante; la Nature ne se protège plus, elle se gère.

Autre mutation, largement renforcée au cours des 50 dernières années : "la Nature" au plan scientifique mais aussi au plan de la perception, est de plus en plus comprise, non comme une collection d'espèces, mais comme un "système". C'est en 1968, que l'UNESCO tint sa conférence sur

la Biosphère où François Bourlière a fait émerger le programme appelé MAB (l'Homme et la Biosphère), où les interrelations entre Nature et activités humaines ont été mises en lumière. Ces interrelations sont aujourd'hui considérées avec plus d'attention qu'hier.

★

La naissance du concept d'environnement en France date des années 70 et s'est faite autour d'un mot - alors utilisé en Amérique - que nous avons eu du mal à faire accepter dans notre pays; Louis Armand, académicien, et moi, avons eu fort à faire, alors, contre tous ceux qui dénonçaient ce mot « qui n'a pas de centre et nous vient du français ». Ils ne comprenaient pas que l'intérêt majeur de ce mot est précisément de n'être pas centré, mais d'être "transversal". Il véhicule des problématiques assez différentes qui vont de la Nature à la pollution, au cadre de vie et aux "aménités", dont a parlé Bertrand de Jouvenel, dans son "Arcadie". C'est cela son intérêt.

La référence aux pollutions est, bien sûr, la première assise de la politique de l'environnement. En France, celle de l'eau a été l'un des premiers champs pour l'action. La loi sur l'eau date de 1964. Toutes les autres agressions sont entrées sur scène, souvent l'une après l'autre. La pollution de l'air dans les villes a été mesurée puis dénoncée par l'APPA, une association de grande qualité née dans les années soixante. La pression des déchets s'est fait fortement sentir; celle aussi des effets de certains produits chimiques et des déchets toxiques, de l'amiante ou de certains produits chlorés ou azotés. Les nitrates ont été, peu à peu, dénoncés pour la dégradation des sols et la qualité de l'eau. Quant à Cousteau, il médiatisait déjà en 1965 les problèmes de la mer-poubelle et donnait l'alerte sur la mort probable de la Méditerranée. La lutte contre les pollutions ou, plus encore, la prévention des pollutions constitue aujourd'hui le vecteur majeur de la politique de l'Environnement.

Mais la vertu du mot est aussi de permettre à la société et aux institutions (le ministère de l'environnement est né en France en 1971), de s'attacher aussi au cadre de vie, à la ville, à l'urbanisme, aux paysages, à la conservation du littoral et de commencer à prendre en charge les catastrophes de toute nature.

La notion de risques majeurs s'est ajoutée, dans les années 80, à celle des domaines de l'Environnement et aux frontières entre le Bien et le Mal, entre l'acceptable et le subi. Le champ du nucléaire est entré dans cette problématique et l'accident de Tchernobyl lui a donné corps.

Quant aux relations entre environnement et santé, elles étaient en 1950 nourries seulement par l'avance de quelques pionniers : Dubos, Bourlière, Trémolières, Lazar ...Elles se sont développées. Mais aujourd'hui, l'on sent bien que la vertu de ce rapprochement n'en est qu'à ses débuts

Et, par dessus tout, l'environnement a permis de donner la main aux interrogations culturelles, aux finalités de la société, d'une société qui a tendance à évacuer les espérances ou les grands débats. A Lurs en Provence, au colloque qui a permis en France la naissance des parcs régionaux, en 1966, le premier mot lancé a été : "les parcs seront culturels ou ils ne seront pas". La culture, pour l'environnement, c'est bien plus que la protection des "abords", les "secteurs sauvegardés" des villes anciennes, les jardins ou la mise en valeur des paysages. Elle est l'imaginaire. Elle est surtout la mise en discussion des finalités - celles de l'économie, celles de la société. Elle fonde la réflexion.

★

Le " développement durable " est encore tout jeune mais il est déjà un "porteur", maintenant décisif, pour les responsables de l'Environnement à la recherche d'un concept qui permette aux problèmes d'être tirés vers l'amont sans rejeter l'Environnement - comme il est tentant de le faire en aval, parmi les derniers chapitres de la vie économique, après la production et la consommation, après les infrastructures, après l'ordre public, la sécurité, la santé et l'emploi.

Le mot est une bien mauvaise traduction de l'anglais ("sustainable development") né en partie, en 1985, d'un rapport confié à une commission mondiale présidée par Mme Brundtland (devenue Premier Ministre de Norvège). En fait, le mot a été utilisé, avant cela, par des auteurs nombreux de l'espace culturel anglo-saxon. Il est, en français, aussi mal dans sa peau que les autres traductions telles que "développement soutenable", ou, comme le disent parfois nos frères canadiens, "développement viable". Et l'on a du mal, en France, à se référer, par exemple aux "villes durables" qui font plus sourire les médias que les inquiéter de voir les villes françaises ne pas prendre ces engagements qui mobilisent plus de la moitié des municipalités scandinaves. Mais le mot est maintenant universel et il a une grande force parce qu'il remet les pays en développement dans le circuit. Et qu'il est porteur pour le civisme.

Au delà du mot qui est un bon vecteur, si on maintient bien sa liaison avec des pratiques bonnes pour l'environnement, on comprend, en tout cas, les raisons de la quête que d'autres, comme Ignacy Sachs, ont appelé "l'écodéveloppement". Je me souviens qu'avec lui et quelques économistes préoccupés par les rapports Nord-Sud, nous avons, en 1971 déjà, travaillé sur ce concept qui, aujourd'hui, recouvre tout à la fois le refus de l'irréversible, le relais de génération, le renouvellement du patrimoine, l'économie des ressources; mais aussi la réponse à de nouvelles formes d'offres d'emploi et de travail et à un progrès économique qui n'a plus ici l'effet d'entraînement qui a été le sien pendant un siècle et demi.

Le développement durable est-il "un développement espéré" "un développement souhaitable". S'il n'était que cela, sa vertu serait celle de l'utopie. En fait, il conduit à une autre approche que celle de la course aux équipements et il incite à l'exercice d'une gestion plus patrimoniale. C'est un vecteur tout à fait essentiel aujourd'hui pour une politique de l'Environnement qui trouve ses limites s'il n'assure pas pleinement sa présence, en amont, dans les logiques économiques et dans le grand débat Nord-Sud qui aujourd'hui est chargé de pauvreté, et d'inégalités des chances. (Ce débat Nord-Sud se réfère, au passage, aussi à un vocabulaire anglo-saxon, encore un : le "capacity building", qui exprime le souci de donner à chaque nation, à chaque région, à chaque pays, les outils de son propre développement durable).

Le Sommet de Rio, c'est-à-dire la Conférence mondiale des Nations-Unies tenue en 1992 sur le thème du développement et de l'environnement, même si ses résultats sont limités au plan des ressources financières nouvelles ou des conventions juridiques sur le climat, la biodiversité, la désertification, qui sont, avant tout, des cadres, aura été décisif sur plusieurs points.

Il a presque permis ce que Maurice Strong a appelé «une révolution culturelle» - une nouvelle approche, en tout cas, des relations entre environnement et développement.

Il a permis avec "l'Agenda 21" de mettre les pays, chacun chez lui ou, parfois, ensemble, sur la voie de réorientations nécessaires; il a, par dessus tout, substitué au principe de souveraineté nationale celui de responsabilité nationale (Article 1 de la Déclaration de Rio).

Il a permis aux pays du Sud qui hésitaient à s'engager dans les efforts pour l'Environnement d'être de plain-pied, et de se sentir les premiers concernés, par une politique de développement qui s'inscrit de la durée. On passe, disait François Bourlière, «d'un concept purement défensif de protection à celui de conservation des ressources naturelles renouvelables, à la notion de gestion optimale de ces dernières, dont la production soutenue est, seule, capable d'assurer à l'humanité un développement durable, sans dommages irréparables pour la Biosphère » (1993).

Il aura été décisif pour le nouveau civisme.

QUELQUES REPERES DATES

1900 Premier congrès international de botanique
1909 Premier congrès international pour la protection des paysages
1910 Premier congrès international d'entomologie (à Bruxelles)
1917 Loi française (en pleine guerre mondiale) sur le contrôle de l'ouverture des « établissements incommodes, insalubres et dangereux »
1923 Premier congrès international pour la protection de la Nature (à Paris)
1928 Création (à Bruxelles) d'un bureau international pour la protection de la Nature
1929 Premier congrès sur l'ozone stratosphérique
1930 Loi française sur la protection des sites
1948 Accident industriel à Donora, aux USA
1963 Premier parc national français, la Vanoise, 91 ans après celui de Yellowstone aux USA, (le premier au monde)
1967 Naufrage du Torrey Canyon
1969 Un homme se pose sur la Lune
1948 Création par l'UNESCO et le gouvernement français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources
1970 Création du Club de Rome
1971 Création (en France) du premier ministère spécialisé sur l'Environnement
1972 Publication du premier rapport du Club de Rome : limites à la croissance"
1972 Conférence Mondiale de Stockholm sur l'environnement
1978 Naufrage de l'Amoco Cadiz dans la manche
1984 Accident industriel de l'usine chimique de Bophal en Inde
1986 Accident majeur de la centrale nucléaire de Tchernobyl (U.R.S.S.)
1992 Conférence Mondiale de Rio-de-Janeiro sur l'environnement et le Développement Durable.

II - PROSPECTIVE DU CIVISME AU XXI^e SIECLE

S'interroger sur le «nouveau civisme» ou, plus simplement, sur les tendances qui pourraient le qualifier est plus difficile qu'on ne pense. L'exploration du futur sur la durée longue d'un siècle doit être marquée de beaucoup de prudence et la première précaution consiste, à ne pas en faire la synthèse, même à l'échelle globale ⁽¹⁾ c'est-à-dire planétaire, alors qu'il manque encore bien des maillons à la réflexion. Il en est encore de très mal connus ; de plus les exercices de prospective sont encore bien peu nombreux sur lesquels on peut prendre appui.

Citons en à ce stade trois très globaux :

- L'un de l'IIASA (International Institute For Applied Systems Analysis) a exploré l'an 2075 par scénarios dont l'un, très maximaliste, intitulé "Big load", prend l'hypothèse d'une population mondiale de 20 milliards d'habitants et une consommation d'énergie multipliée par seize !

(1) Thierry Gaudin L'an 2000.....

- L'autre du World Resources Institute à Washington a, lui aussi, utilisé les méthodes des scénarios, cette fois à l'horizon 2100 dont l'un très "développement durable", a pour nom le "New Sustainability Paradigm."

- Je citerai aussi les ouvrages de Germes préparés par Jacques Theys sur l'environnement au XXI^{ème} siècle dont les chapitres à plusieurs voix couvrent, pour l'instant, les problématiques et les enjeux, (le deuxième tome sur les réponses devant paraître bientôt).⁽²⁾

Enfin n'oublions pas des ouvrages de référence sur le XXI^{ème} siècle; celui écrit, par exemple il y a maintenant plus de six ans, sur l'an 2100 par Thierry Gaudin ;⁽¹⁾

En me référant à ces travaux ainsi qu'à d'autres préparés par l'Unesco par l'initiative de Jérôme Bindé, je me garderai bien de brosser un panorama des faits mais j'indiquerai quelques enjeux majeurs qui pourraient modifier le civisme des prochaines années.

- Il y a d'abord la démographie (encore elle), terrain apparemment plus connu que d'autres, mais encore incertain tant il est vrai que les chiffres des Nations Unies sont souvent révisés; le chiffre de 12 milliards en l'an 2100 n'est qu'une hypothèse mais il indique que le "civisme de la fécondité" est encore d'actualité, en particulier pour les régions du monde à forte croissance peu dotées de ressources. Les cas de l'Afrique et de l'Amérique latine (taux annuels de croissance de 2.9 et de 2.3) sont critiques. L'arrivée de fortes générations à l'âge adulte, entre 2000 et 2030 essentiellement, posera aux responsables des problèmes très ardues d'emploi et de répartition des taux d'activité. Toute la société civile est interpellée : celles du pays en forte expansion mais aussi celle des autres plus stables.

Il faudra aussi que certains pays s'habituent à des chiffres en décroissance qui contraindront ceux qui ont été, depuis des siècles, habitués à des logiques - et des fiertés - de croissance à revoir leurs schémas : le civisme des temps futurs devra en tenir compte.

- La croissance urbaine qui se ralentit dans les pays riches (où elle a déjà atteint un taux de 80 %) constituera encore faibles de l'ordre de 30%. L'attitude déterministe n'est, en tout cas, pas celle qui convient : il faut, on l'a déjà dit, laisser sa chance à des pays comme l'Inde ou la Chine qui ne veulent pas s'urbaniser avec les schémas actuels d'autres régions.

La croissance urbaine s'accompagnera-t-elle de chiffres de pauvreté déjà insupportables aujourd'hui avec 600 millions d'humains sans domicile ou logés dans des taudis. Partout dans le monde une "citoyenneté urbaine" est à développer avec une plus grande solidarité concrète.

- Maintenant que les murs de Berlin sont à peu près tombés, apparaît au grand jour le véritable clivage du monde, schématisé par la réalité des écarts entre le "Nord et le Sud". L'Afrique est la plus mal partie : un tiers des populations y vit au-dessous du seuil de pauvreté qui atteint 1.300 milliards d'hommes et de femmes dans le monde. L'écart du revenu par tête d'habitants était, entre les pays les plus riches et les plus pauvres, de 1 à 30 en 1960 : il est maintenant de 1 à 80. Si quelques inégalités se sont réduites en 50 ans (pour la nutrition par exemple) les inégalités économiques se doublent aujourd'hui de grandes inégalités écologiques.

- L'effet de serre est au niveau planétaire le plus fort risque des prochaines décennies mais, contrairement à ce qu'on laisse croire, on ne connaît pas bien encore les différences régionales et pas bien du tout la nouvelle dynamique des climats. De toutes manières, un civisme de l'énergie déjà étrenné avec les conflits et le renchérissement, va devoir conduire à une plus grande maîtrise et changer les comportements individuels, surtout pour les transports.

● Le champ de la santé sera pour le XXI^{ème} siècle, malgré tous les progrès de la médecine, encore plus actuel qu'il ne l'est aujourd'hui. L'apparition en à peine plus de 10 ans, du sida avec deux millions et demi de décès en un an, montre que l'on ne peut plus prolonger des tendances linéaires. Le civisme ici consistera à mieux relier les problèmes de santé à ceux de l'environnement et de la situation sociale ainsi que dans une meilleure prise en charge des malades et des populations qui, dans un tiers du monde, ne seront plus portées par des tranches d'âges actives. Ce chapitre du civisme sera largement dominé par les progrès de la génétique et la fixation de limites à son application.



Bien d'autres données du lendemain vont nourrir une évolution dans le champ du civisme du XXI^{ème} siècle. Mais nous terminerons en essayant d'aller un peu plus loin que les faits en analysant, comme nous l'avons fait dans la première partie, les changements possibles dans les comportements.

Quelques dimensions me paraissent devoir nous interpeller quant au civisme de demain. D'abord la prospective. Le civisme ne se décline en effet pas seulement au quotidien mais aussi, et je dirai surtout, au futur : donner aux générations de demain le maximum de ce qui nous a été confié sur cette terre est bien un impératif prioritaire pour le développement durable, pour le civisme aussi. L'insouciance du jour le jour caractérisée tout au long du XX^{ème} siècle, quant aux prélèvements de ressources, quant à l'énergie, quant à l'atteinte aux espèces, quant aux énormes gaspillages des sociétés de consommation, ne pourra plus durer. Il va falloir apprendre à compter en long terme.

Il va falloir regarder plus loin (P.Massé "Plus on va vite plus il faut regarder loin" disait-il et cela dès 1935). A cet égard, il faut dire, en tout cas, que, grâce, en particulier, à l'arrivée des

problématiques de l'environnement, la prospective et non la prédiction ⁽¹⁾ a fait, au cours du XX^{ème} siècle, des bonds considérables. Les René Dubos, Bertrand de Jouvenel et Gaston Berger ont été, à cet égard, de grands témoins et acteurs du changement : le long terme est entré dans nos raisonnements et l'on a allongé notre l'horizon.

Cet horizon qu'il convient de cultiver en « géométrie variable » selon les sujets et en fonction des données disponibles, peut encore être allongé au XXI^{ème} siècle en particulier pour les décideurs politiques. Il faudrait changer leur unité de compte; leur unité de temps est trop collée à l'année. Pourquoi ne pas raisonner en dizaine d'années, voire en siècles? Tout pourrait changer si les décideurs mais aussi les scientifiques et la population se mettaient à ne plus cultiver des schémas linéaires.

L'exercice de prospective réussie ne consiste pas seulement à travailler sur des horizons plus longs : 2025, 2050, 2100 par exemple ⁽²⁾; c'est un exercice de gymnastique destiné surtout à entrevoir a partir de scénarios, notre marge de liberté ainsi que celle des générations qui suivront. Ce n'est pas la quête des certitudes comme on l'a vu fleurir à la veille de l'an 2000 ; c'est bien plutôt la culture des incertitudes, même si tout cela est un peu contraire à ce que l'enseignement officiel a cherché à nous donner.

(1) D'ailleurs on se trompe quand on essaie de prévoir ; en 1967, j'avais pour la Datar l'entrepris un "delphi" sur les xxi^{ème} siècle (déjà) auprès de 270 personnalités françaises de premier plan. Les résultats n'étaient pas inintéressants mais aucune des réponses ne mentionnait le moindre problème d'environnement et toutes avaient en référence le plein emploi, considéré comme évident.

Les bons prospectivistes nous ont appris à raisonner en « diachronie », c'est-à-dire à ne pas prévoir sur des dates fixes, (l'an 2025, 2050, 2100...) mais à travailler, dans la durée, sur les effets d'entraînement en chaîne sur une longue période.

La prospective civique, c'est aussi mieux prendre en compte les "systèmes". Cela pénètre les raisonnements même dans les pays comme le nôtre, trop habitués à découper les sujets pour mieux les traiter, l'approche systémique est de plus en plus indispensable dans un monde où les interactions sont de plus en plus fortes au sein de systèmes et de réseaux dont la complexité est une des premières caractéristiques.

Il va aussi falloir (mais en prenons nous le chemin ?) aborder les risques autrement que comme une quête de "zéro risque" : il faudra apprendre à relativiser les risques.

Cette approche prospective et la manière dont on la vivra au quotidien dans le monde sont assurément la première des vertus dont il faut parler pour comprendre le « nouveau civisme ».

La bonne prospective est le premier pas du civisme de demain.

- Je serai moins long sur les autres vecteurs du civisme de demain.

Voici le deuxième. Malgré toute la chaîne de tradition quant à la maîtrise de la nature saurons nous encore laisser une place à ce « contre pouvoir » admettre la diversité non contrôlée ? Rien n'est moins sûr, tant cette nature sauf les grands milieux, le vent, les océans, a besoin de l'homme pour faire face à la fragilité croissante qui est la sienne. Nous ne sommes plus comme le disait Lovelock, à accepter un écosystème « gaia » supérieur à l'homme. Tout nous pousse à admettre la nature, à lui faire une place accrue irons nous plus loin? Le civisme envers la nature sera t-il un civisme de soignant attentif ?

- L'équipement, l'investissement auront, toute leur place dans un monde où l'innovation et l'invention seront déterminants? Le tiers du monde, encore en nette croissance démographique, devra se doter d'équipements massifs et, en ce sens, on comprend déjà l'appétit pour la conquête des marchés chinois. Mais nous aurons de plus en plus, au-delà de la gestion des équipements et des flux ⁽¹⁾, à consacrer plus d'attention à la gestion minutieuse du patrimoine et à son renouvellement. Construire ou reconstruire la ville sur la ville est une des tâches des responsables urbains; ce n'est qu'un exemple. Le Far West ne sera plus là ; remplacé et les vrais gisements de ressources seront internes, en grande partie par exemple, ceux du recyclage.

Le "ménagement" des espaces et des ressources nouvelles aura de plus en plus de place dans un monde dont les nouvelles frontières ne seront plus externes. Le civisme du XXI^e siècle s'en nourrira avec des objectifs et une discipline qui laisseront de moins en moins de place une insouciance à peine tempérée par quelques réflexes d'antigaspillage que le XX^e siècle a fait naître avec une morale collective bien timide, cultivée seulement sur quelques moments de crise.

(1) Entre 1965 et 1970, j'ai entrepris de nombreux programmes de recherche sur l'aménagement du territoire au futur puis sur l'environnement. En 1970 - 71, j'ai été membre du club de Rome dont l'ouvrage "Limits to growth?" a été très mal traduit en français "Halte à la croissance", car il manquait le point d'interrogation. J'ai dirigé de 1965 à 1973 « la revue 2000 », j'ai été membre du Conseil du World Resources Institute et je poursuis depuis 25 ans des travaux de prospective sur la région Méditerranéenne avec le Plan Bleu que j'ai fondé en 1978. Je suis aussi Président d'Honneur du Comité 21 ou Comité français pour l'environnement et le développement durable

(2) Cf. Jacques Theys, ouvrage cité en 1991

● Les institutions qui peuvent générer ou canaliser le civisme et fournir des terrains d'application évolueront peu à peu. A côté des institutions classiques à base territoriale et à vocation globale prendront place de plus en plus d'institutions orientées sur la gestion de l'environnement. Le XX^e siècle en fait naître à partir des années 70, principalement pour l'eau, la nature, l'air. Elles auront encore une place accrue au XXI^e siècle. Mais la caractéristique des institutions de demain sera de fonctionner en réseau.

Les nouvelles techniques de communication permettront ce qui n'était pas possible au XX^e siècle et vaincra les résistances de type féodal que les administrations engendrent tout naturellement.

Cette dimension du réseau sera particulièrement importante pour les institutions mondiales qui ne peuvent fonctionner qu'en système et qui aujourd'hui ont des organigrammes bien trop bien fait d'entités quasi-autonomes ou ayant prétention à l'auto gouvernance.

Elle sera également utile pour faire fonctionner correctement les institutions régionales qui ont d'autant plus de beaux jours devant elles que la gestion planétaire est bien difficile à assumer de façon "jacobine". L'Europe, l'Alena, le Pacifique, la Méditerranée sont des échelles qui seront de plus en plus appréciées comme des décentralisations de l'échelle planétaire et non plus seulement comme des fédérations de communautés d'intérêt.

● Civisme local, civisme national, civisme régional et civisme planétaire se déclinera désormais avec plus de facilité et avec moins de contradictions. On sera, de plus en plus, en temps réel, citoyens de son village et citoyens de la planète.

La "mondialisation" dont on ne parle, sous ce terme, que depuis quelques années est en route. Toute la question est de savoir si on la maîtrise ou si on la subit. Une des manières d'être de plain-pied dans ce délai est d'assurer en même temps, l'échelle planétaire et celle de sa "localité". Et, par exemple, de compenser, par une éducation très locale à l'environnement, la sensibilité apatride aux antipodes que la télévision diffuse. René Dubos que je respecte beaucoup et que j'ai souvent cité ici se trompait lorsqu'il disait "penser globalement, agir localement". Il faut (et nous y sommes condamnés) penser et agir aux deux échelles simultanément. Pourquoi pas mettre cela davantage en pratique; par exemple, de temps en temps, faire en sorte que chaque conseil municipal se réunisse pour travailler à l'échelle planétaire : quelles ressources sont dans ma commune utilisées provenant du monde ? quels déchets sont envoyés, combien de carbone émis, quelles entreprises exportent ou importent et quoi ? quel est l'apport des immigrants ? quelle part la commune a-t-elle dans la conservation mondiale ? Il faut être en même temps, citoyens de chez soi et citoyens du monde.

Écoutons l'avertissement en forme d'espoir de Cheick Anta Diop : " l'écologie, la défense de l'environnement, tendent à devenir les fondements d'une nouvelle éthique de l'espèce, fondée sur la connaissance : le moment n'est pas loin où la pollution de la nature deviendra un sacrilège, un acte criminel, même et surtout pour l'athée, du seul fait que l'avenir de l'humanité est impliqué", Paul-Emile Victor lui faisait écho en espérant que, "bientôt, le monde se dotera d'un sens civique planétaire".⁽¹⁾

(1) "Civilisation ou barbarie", 1981